

Panneau Obligation de se garer en marche arrière - Horizontal

Référence : A2180720



DESCRIPTION :

Panneau Obligation de se garer en marche arrière - Horizontal

Utile sur les parkings, il permet d'imposer aux automobilistes de se garer en marche arrière afin de gagner du temps lors d'une évacuation d'urgence du parking.

INFORMATION PRODUIT

Panneau Obligation de se garer en marche arrière - Horizontal

Utile sur les parkings, il permet d'imposer aux automobilistes de se garer en marche arrière afin de gagner du temps lors d'une évacuation d'urgence du parking.

Lorsque les véhicules sont garés en marche arrière, ils n'ont pas besoin de manoeuvrer pour sortir de leur place rapidement. Cela fait ainsi gagner du temps et évite les embouteillages lors d'une évacuation d'urgence du parking.

Caractéristiques :

- **Matériau :**
 - Vinyle
 - PVC
- **Dimensions :**
 - 297 x 105 mm
 - 450 x 150 mm

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2180720 Dimensions (en mm) - 297 x 105, Matériau - Vinyle souple autocollant



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

Réf. A2180721 Dimensions (en mm) - 450 x 150, Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A2180722 Dimensions (en mm) - 297 x 105, Matériau - PVC

Réf. A2180723 Dimensions (en mm) - 450 x 150, Matériau - PVC



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com